

Bureau de lutte contre l'homophobie
et la transphobie
Secrétariat à la condition féminine

**ÉTUDE DES CRÉDITS
2023-2024**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION
OFFICIELLE**

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE
BUREAU DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
TABLE DES MATIÈRES DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G01	Voyages hors QC	<p>Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage; g) pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés; h) la liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> • les détails de ces ententes; • les résultats obtenus à ce jour; i) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
G02	Voyages en avion Conseil des ministres et cabinets	<p>Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les raisons du déplacement; b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; c) les coûts ventilés; d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais;
G03	Publicité, articles promotionnels et commandites	<p>Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) le but visé par chaque dépense; e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G04	Conférences de presse, événements	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :</p> <p>Par le cabinet ministériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; d) si l'événement s'est tenu virtuellement. <p>Par le ministère ou l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> e) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement; f) le but visé par chaque dépense; g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; h) si l'événement s'est tenu virtuellement. <p>Par un professionnel ou par une firme externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement; j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; m) le but visé par chaque dépense; n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; o) si l'événement s'est tenu virtuellement.
G05	Formation en communication	<p>La liste des dépenses en formation de communication :</p> <p>Organisée par le ministère ou l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement; b) le but recherché par chaque dépense; c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie. <p>Données par un professionnel ou une firme externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> d) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications; f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu; h) le but visé par chaque dépense; i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.
G06	Contrats	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. <p>Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.</p>

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G07	Appels d'offres publics	<p>Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
G08	Consultants externes	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale); c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; e) une description de son mandat; f) la date de début de son contrat; g) la date prévue de fin de son contrat; h) sa rémunération annuelle.
G09	Développements informatiques	<p>Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2021-2022, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : <ul style="list-style-type: none"> - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants; l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics; m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023.
G10	Hébergement de données	<p>Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les coûts estimés par année; b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données; c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité; d) la liste des fournisseurs; e) une copie du plan de déploiement.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G11	Dépenses diverses	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : <ul style="list-style-type: none"> • au Québec; • à l'extérieur du Québec.
G12	Téléphonie, ordinateurs portables et tablettes électroniques	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2022-2023, ventilé par mois, de chaque dépense liée à la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le coût des contrats téléphoniques; b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu; e) le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent); f) le coût d'acquisition des appareils; g) le coût d'utilisation des appareils; h) les noms des fournisseurs; i) les ordinateurs portables; j) les iPads ou autre type de tablette électronique.
G13a	Minorités visibles 35 ans et +	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
G13b	Minorités visibles - de 35 ans	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
G13c	Jours de maladie	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G13d	Réserve de maladie	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :</p> <p>d) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;</p>
G13e	Heures supplémentaires	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :</p> <p>e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le coût moyen par employé, selon la classe de travail
G13f	Jours de vacances	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :</p> <p>f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;</p>
G13g	Réserve de jours de vacances	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :</p> <p>g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;</p>
G13h	Personnel double rémunération	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :</p> <p>h) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;</p>
G13i	Effectifs par catégorie d'emploi et par territoire	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :</p> <p>i) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);</p>
G13j	Effectifs complexité	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :</p> <p>j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;</p>
G13k	Effectifs traitement supérieur	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :</p> <p>k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;</p>

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G13l	Effectifs 5 prochains exercices	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
G13m	Nombre employés permanents et temporaires	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : m) le nombre d'employés permanents et temporaires;
G13n	Départs volontaires	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : n) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
G13o	Postes abolis par ministère	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : o) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
G13p	Effectif autorisé Loi 15	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : p) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
G13q	Postes vacants	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : q) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
G14a	Départ à la retraite	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 de : a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées; La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes pour l'année 2022-2023 seulement (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
G14b	Remplacement selon PGRH	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 de : b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
G14c	Retraités à contrat	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 de : c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
G15	Baux	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) le coût total de ladite location; d) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
		2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; e) la durée du bail; f) propriétaire de l'espace loué; g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation. h) la superficie totale réellement occupée; i) la superficie inoccupée; j) le coût de location au mètre carré; k) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
G16	Actifs immobiliers excédentaires	Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir : a) la liste des actifs excédentaires inoccupés; b) la valeur estimée de ceux-ci; c) les coûts d'entretien annuel; d) le nombre de pieds carrés de ceux-ci.
G17	Aménagement	Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
G18	Membres du Cabinet	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2021-2022, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) la masse salariale totale par cabinet; e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; f) la prime de départ versée, le cas échéant; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2022-2023; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; l) si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
G19	Budget discrétionnaire	Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
G20	Personnel hors structure	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu; g) les prévisions pour 2022-2023.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G21	Personnel en disponibilité	<p>Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2023-2024.
G22	Occasionnels mis à pied	<p>Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2022-2023, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) par catégorie d'âge; c) prévisions pour 2023-2024.
G23	Personnel rémunéré MO affecté ailleurs	<p>Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
G24	Abonnements	<p>Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande. <p>Ventiler le montant total par catégorie.</p>
G25	Billets de saison, loges, club privé	<p>Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.</p>
G26	Sites Internet	<p>Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilées par section et/ou page du site (nombre de « hits »); g) les coûts liés à la réservation de noms de domaines; h) la fréquence moyenne de mise à jour; i) le responsable du contenu sur le site.
G27	Visites ministérielles et sous ministérielles	<p>Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les régions et les villes visitées; b) les personnes et organismes rencontrés; c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
		<p>fonctionnaires concernés et autres participants;</p> <p>d) les raisons du déplacement;</p> <p>e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;</p> <p>f) les coûts ventilés;</p> <p>g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.</p>
G28	Adjoints parlementaires	<p>La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023 :</p> <p>a) le détail des mandats;</p> <p>b) le coût (déplacements, etc.);</p> <p>c) le nombre de ressources affectées;</p> <p>d) le nombre de rencontres;</p> <p>e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;</p> <p>f) l'objet;</p> <p>g) les dates.</p>
G29	Entités administratives créées, fusionnées, scindées, abolies	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
G30	Crédits périmés et gel de crédits	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.
G31	Revenus autonomes et tarification	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2022-2023.
G32	Plan de réduction	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2022-2023 et prévision pour 2023-2024.
G33	Transferts du gouvernement fédéral	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 et 2023-2024, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
G34	Primes au rendement et bonis - SCT	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.
G35	Primes au rendement et bonis - Cabinet	Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.
G36	Primes de départ, allocation de transition	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G37	Augmentations de salaire	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
G38	Reconduction des programmes existants	La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2022-2023 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2023-2024. Pour chacun de ces programmes existants en 2022-2023, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
G39	Initiative ou majoration programmes existants	Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
G40	Dépenses en informatique et employés attirés aux dossiers informatiques	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a) la dépense totale (opération et capital) ; b) les grands dossiers en cours ; c) le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques ; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ; e) le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.
G41	Taux d'absentéisme	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
G42	Cotisation à des associations	Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant : a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation.
G43	Sondages	Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) La date; b) La nature; c) Les questions posées; d) Les réponses; e) La firme retenue; f) Les coûts.
G44	Dépenses publicitaires - médias communautaires et Internet	Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant; b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
G45	Compensation Émissions de gaz à effet de serre	Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produits dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G46	Transfert d'emplois gouvernementaux en région	<p>Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :</p> <p>a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2021-2022;</p> <p>b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2021-2022 en précisant la région d'origine et la région de destination;</p> <p>c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.</p>
G47	Plan d'action Personnes handicapées 2021-2024	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024;</p>
G48	Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>h) Plan d'action de développement durable;</p>
G49	Occupation et vitalité des territoires 2018-2022	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>l) Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2018-2022;</p>
G50	Rapport CSDEPJ	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>oo) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse;</p>
G51	Mesures de télétravail/travail à distance	<p>Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2021-2022, au sein du ministère ou de l'organisme :</p> <p>a) Nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme;</p> <p>b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;</p> <p>c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2021;</p> <p>d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;</p> <p>e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.</p>
G52	Remboursement matériel télétravail	<p>Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.</p>
G53	Soutien employés santé mentale	<p>Concernant toutes mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2022-2023 :</p> <p>a) Les sommes dépensées;</p> <p>b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);</p> <p>c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.</p>
G54	Contrats McKinsey	<p>Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès de la firme McKinsey et compagnie :</p> <p>a) Copie du contrat;</p> <p>b) Date de fin prévue du contrat;</p> <p>c) Valeur prévue du contrat;</p> <p>d) Sommes dépensées à ce jour.</p>

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G55	Contrats – Firmes consultation	Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès d'une firme de consultation : <ul style="list-style-type: none"> a) Copie du contrat; b) Date de fin prévue du contrat; c) Valeur prévue du contrat; d) Sommes dépensées à ce jour.
G56	Rémunération des stages	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016 : <ul style="list-style-type: none"> a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectués; c) Rémunération totale déboursée.
G57	Contrats conclus de gré à gré Proportion et nombre	Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.
G58	Contrats – firmes consultation	Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.
G59	Dépenses supplémentaires COVID-19	Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19.
G60	Dépenses implantation nouveau régime de dotation	Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42 ^e législature.
G61	Amendes perçues 5 dernières années	Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.
G62	Contrats sous-traitance	Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.
G63	Services tarifés	Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.
G64	Actifs possédés (meubles et immeubles)	Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.
G65	Coûts de système	Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.
G66	Autorisation Art. 17, Loi sur les contrats	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2022-2023 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande.
G67	Demandes d'accès à l'information	Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2022-2023 : <ul style="list-style-type: none"> a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article); c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

No questions	Sujet	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
G68	Salaires versés sans fonction ou tâche assignée	<p>Pour 2022-2023, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée.</p> <p>Pour chaque personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.
G69	Comités formés par le Conseil exécutif et les MO	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.
G70	PLQ-64r (NR41)	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>r) Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».</p>
G71	PLQ-64ee (NR54)	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>ee) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025.</p>
G72	PLQ-64pp (NR64)	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>pp) Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance ».</p>
G73	QS-7 (NR83)	Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.

Question 1

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2022-2023 :

- a) Les endroits et dates de départ et de retour;
- b) La copie des programmes et rapports de mission;
- c) Les personnes rencontrées;
- d) Le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) Les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) Le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage;
- g) Pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés;
- h) La liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant :
 - Les détails de ces ententes;
 - Les résultats obtenus à ce jour;
- i) Les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.

Réponse :

Aucun voyage hors Québec pour l'année financière 2022-2023.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/section-secretariat-condition-feminine/acces-information>

En ce qui concerne la sous-question f, l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question 45.

Question **2**

Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2022-2023 :

- a) les raisons du déplacement;
- b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- c) les coûts ventilés;
- d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Réponse :

Les membres du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'ont fait aucun voyage en avion ou en hélicoptère au Québec durant l'année financière 2022-2023.

Question **3**

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) La ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024;
- b) Les noms des firmes de publicité retenues;
- c) La liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) Le but visé par chaque dépense;
- e) Dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- f) Les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24). <http://www.scf.gouv.qc.ca/footer/acces-a-linformation/acces-aux-documents/>

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère. <http://www.scf.gouv.qc.ca/footer/acces-a-linformation/acces-aux-documents/>. Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Question 4

Liste des *dépenses* pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le cabinet ministériel :

- a) Les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- b) Le but visé par chaque dépense;
- c) Le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) Si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) Les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- f) Le but visé par chaque dépense;
- g) Le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) Si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe:

- i) Les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- j) Le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) La liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- l) La liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) Le but visé par chaque dépense;
- n) Le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) Si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas eu de dépenses pour l'organisation ou la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques ou autres événements.

Question 5

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) Les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- b) Le but recherché par chaque dépense;
- c) Nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) Les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
- e) Le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) La liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) Le but visé par chaque dépense;
- i) Nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Réponse :

Aucune dépense en formation de communication en 2022-2023.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (**art. 4 paragraphes 22 et 23**).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/section-secretariat-condition-feminine/accés-information>

Question **6**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant :

- a) Les noms du professionnel ou de la firme;
- b) Les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) Le détail des travaux ou services effectués;
- d) La date d'octroi du contrat
- e) Le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) L'échéancier;
- g) Dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Réponse :

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

Question **7**

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) La liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) La grille d'évaluation des soumissions;
- c) La justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
- d) Le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) Le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

Question 8

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 :

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) Le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) Le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) Le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) Une description de son mandat;
- f) La date de début de son contrat;
- g) La date prévue de fin de son contrat;
- h) Sa rémunération annuelle.

Réponse :

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>, ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site du ministère.

<http://www.scf.gouv.qc.ca/footer/acces-a-linformation/acces-aux-documents/>

Question 9

Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2022-2023, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) Le nom du projet;
- b) La nature du projet;
- c) L'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) Le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) Les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) Les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) L'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) Les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) Le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) Le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - La valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
- m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023.

Réponse :

Aucun projet informatique n'est sous la responsabilité du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

De l'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ est également disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

Question **10**

Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :

- a) Les coûts estimés par année;
- b) Les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
- c) Les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
- d) La liste des fournisseurs;
- e) Une copie du plan de déploiement.

Réponse :

Aucune dépense pour l'hébergement de données en infonuagique n'a été engendrée au Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Les informations concernant la liste des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés par appel d'intérêt en infonuagique est disponible sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/faire-affaire-gouvernement/services-organisations-publiques/services-de-plateformes-technologiques/courtier-infonuagique>

Question **11**

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) La photocopie;
- b) Le mobilier de bureau;
- c) L'ameublement;
- d) La décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
- e) Le distributeur d'eau de source;
- f) Le remboursement des frais de transport;
- g) Le remboursement des frais d'hébergement;
- h) Le remboursement des frais de repas;
- i) Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. Au Québec;
 - II. À l'extérieur du Québec.

Réponse :

2022-2023	BLCHT
PHOTOCOPIE	0,00 \$
MOBILIER DE BUREAU ET AMEUBLEMENT	0,00 \$
DÉCORATION ET EMBELLISSEMENT	0,00 \$
DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE	0,00 \$
FRAIS DE TRANSPORT, D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS	1828,95 \$
FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES	0,00 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT AU QUÉBEC	352,03 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC	0,00 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Question **12**

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) Le coût des contrats téléphoniques;
- b) Le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- c) Le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- d) Les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
- e) Le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent);
- f) Le coût d'acquisition des appareils;
- g) Le coût d'utilisation des appareils;
- h) Les noms des fournisseurs;
- i) Les ordinateurs portables;
- j) Les iPads ou autre type de tablette électronique.

Réponse :

	BLCHT
Le coût des frais d'itinérance	0 \$
Le coût lié aux dépassements des forfaits de données	0 \$
Les coûts de résiliation	0 \$

Pour les sous-questions a), f), g), h) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25). <http://www.scf.gouv.qc.ca/footer/acces-a-linformation/acces-aux-documents/>

BUREAU DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question 13

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :

- a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
- b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
- c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail;
- f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- i) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- j) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- k) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- l) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- m) Le nombre d'employés permanents et temporaires;
- n) Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- o) Le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
- p) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
- q) Le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

Réponse :

a), b), c), d), e), f), g), i), j), k), l), m), n), p)

Les réponses à ces questions seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- h) En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.
- o) Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a aboli aucun poste pour l'année 2022-2023.
- q) Au 28 février 2023 : il y a 0 poste vacant au Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Question **14**

Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 de :

- a) Le nombre de départs à la retraite incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
- b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
- c) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Réponse :

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.
- b) Aucun remplacement effectué en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
- c) Au cours de l'année 2022-2023, le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie a engagé une personne retraitée de la fonction publique pour des contrats.

Question 15

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) L'emplacement de la location;
- b) La superficie totale pour chaque local loué;
- c) Le coût total de ladite location;
- d) Les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1^{er} avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- e) La durée du bail;
- f) Propriétaire de l'espace loué;
- g) En cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.
- h) La superficie totale réellement occupée;
- i) La superficie inoccupée;
- j) Le coût de location au mètre carré;
- k) Les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie est installé à même les bureaux du tribunal de la jeunesse. De ce fait, il ne dispose d'aucun bail.

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27).

Question **16**

Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir :

- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
- b) La valeur estimée de ceux-ci;
- c) Les coûts d'entretien annuel;
- d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **17**

Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) La ou les dates des travaux;
- b) Les coûts;
- c) Le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Réponse :

De tels travaux n'ont pas été effectués en 2022-2023.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

Question 18

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2022-2023, en indiquant pour chaque individu :

- a) La date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) Le titre de la fonction;
- c) L'adresse du port d'attache;
- d) La masse salariale totale par cabinet;
- e) Le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- f) La prime de départ versée, le cas échéant;
- g) La liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) La description de tâches;
- i) Le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2022-2023;
- j) Le nombre total d'employés au cabinet;
- k) Le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- l) Si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Réponse :

Cette question sera répondue par le ministère de la Justice et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Question **19**

Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) Le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) La circonscription électorale;
- c) Le montant attribué;
- d) Le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 26). <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/section-secretariat-condition-feminine/acces-information>

Question **20**

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) Le nom de la personne;
- b) Le poste occupé;
- c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) L'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) La date de l'assignation hors structure;
- f) La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
- g) Les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie ne compte aucun membre du personnel hors structure.

Question **21**

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) Le poste initial;
- b) Le salaire;
- c) Le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) La date de la mise en disponibilité;
- e) Les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **22**

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2022-2023, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) Par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) Par catégorie d'âge;
- c) Prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **23**

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) Le nom de la personne;
- b) Le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) L'assignation initiale;
- e) L'assignation actuelle;
- f) La date de l'assignation hors structure;
- g) La date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie ne rémunère aucun effectif affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

Question **24**

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement :

- a) Le coût de chacun;
- b) Le fournisseur;
- c) La nature du service;
- d) S'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégories.

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie ne possède pas d'abonnements.

Question **25**

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'évènements sportifs et culturels, les billets d'évènements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Réponse :

Aucune somme déboursée en 2022-2023 pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Question **26**

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) Le nom du site Web;
- b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) Les coûts de construction du site;
- d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilées par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
- h) La fréquence moyenne de mise à jour;
- i) Le responsable du contenu sur le site.

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas de site internet.

Question **27**

Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

- a) Les régions et les villes visitées;
- b) Les personnes rencontrées;
- c) Pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- d) Les raisons du déplacement;
- e) L'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- f) Les coûts ventilés;
- g) Le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas fait de tournées, de visites ou de rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec.

Question **28**

La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023 :

- a) Le détail des mandats;
- b) Le coût (déplacements, etc.);
- c) Le nombre de ressources affectées;
- d) Le nombre de rencontres;
- e) Le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- f) L'objet;
- g) Les dates.

Réponse :

Aucune tâche n'a été confiée par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie à un adjoint parlementaire en 2022-2023.

Question **29**

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **30**

Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **31**

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2023-2024.

Réponse :

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au **Rapport annuel 2022-2023** des ministères et organismes.

Question **32**

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **33**

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 et 2024-2025, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Réponse :

En 2022-2023, le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas reçu de sommes en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement.

Question **34**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Réponse :

En 2022-2023, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Question **35**

Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

Réponse :

En 2022-2023, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

Question **36**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Réponse :

Aucune prime de départ n'a été versée par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie en 2022-2023.

Question **37**

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **38**

La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2022-2023 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2023-2024. Pour chacun de ces programmes existants en 2022-2023, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **39**

Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **40**

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

- a) La dépense totale (opération et capital);
- b) Les grands dossiers en cours;
- c) Le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) Préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) Le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

Réponse :

- a) En raison du transfert du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie du ministère de la Justice au Secrétariat à la condition féminine, le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie ne dispose pas de ces informations.
- b) Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet – <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>).
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.
- e) La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

Question **41**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **42**

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) La dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) La liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation.

Réponse :

Aucune personne n'a bénéficié du paiement de cotisation à une association professionnelle en 2022-2023.

Question **43**

Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date;
- b) La nature;
- c) Les questions posées;
- d) Les réponses;
- e) La firme retenue;
- f) Les coûts.

Réponse :

Aucune dépense pour la réalisation de sondage ou enquête en 2022-2023.

Question **44**

Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;
- b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas eu de dépenses publicitaires.

Question **45**

Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a fait aucune dépense en 2022-2023 pour l'achat de crédits carbone.

Question **46**

Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :

- a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2022-2023;
- b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2022-2023 en précisant la région d'origine et la région de destination;
- c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1^{er} octobre 2018.

Réponse :

a) Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

La réponse aux sous-questions b) et c) sera diffusée à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation>.

Question **47**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024;

Réponse :

Aucune somme investie en 2022-2023 dans le cadre du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024.

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est disponible sur le site Internet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/affaires-municipales/publications>

Question **48**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : h) Plan d'action de développement durable.

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a aucun engagement dans le Plan d'action de développement durable.

Question **49**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : l) Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2018-2022;

Réponse :

L'information concernant le Plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022 sera présentée au Rapport annuel 2021-2022 des ministères et organismes assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

Question **50**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : oo) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse;

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas de mesure dans le Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.

Question **51**

Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2022-2023, au sein du ministère ou de l'organisme :

- a) Nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme;
- b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
- c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023;
- d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;
- e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.

Réponse :

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf.

Question **52**

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas eu de dépenses en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail en 2022-2023.

Question **53**

Concernant toutes mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2022-2023 :

- a) Les sommes dépensées;
- b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE)
- c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

Réponse :

- a) Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a eu aucune dépense pour ces mesures, puisque celles-ci sont assumées centralement par le Ministère.
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a eu aucune dépense spécifiquement en ressources externes en matière de santé mentale, puisque celles-ci sont assumées centralement par le Ministère.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offre du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Question **54**

Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès de la firme McKinsey et compagnie :

- a) Copie du contrat;
- b) Date de fin prévue du contrat;
- c) Valeur prévue du contrat;
- d) Sommes dépensées à ce jour.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>, ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

Question **55**

Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès d'une firme de consultation :

- a) Copie du contrat;
- b) Date de fin prévue du contrat;
- c) Valeur prévue du contrat;
- d) Sommes dépensées à ce jour.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>, ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

Question **56**

Veillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages :

- a) Nombre de stagiaires reçus;
- b) Heures de stages effectuées;
- c) Rémunération totale déboursée.

Réponse :

- a) Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas reçu de stagiaire en 2022-2023.
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie a déboursé une rémunération totale de 0 \$.

Question **57**

Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>, ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

Question **58**

Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>, ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

Question **59**

Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19, pour 2021 et 2022.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question **60**

Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42^e législature.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question **61**

Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

Réponse :

Aucune amende n'a été perçue par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie en 2022-2023.

Question **62**

Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.

Réponse :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>, ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

Question **63**

Indiquer la valeur totale des services tarifiés, et ventiler par catégorie.

Réponse :

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes.

Question **64**

Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie ne possède aucun actif.

Question **65**

Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **66**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2022-2023 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) Le nombre d'autorisations;
- b) Le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) Le montant accordé;
- e) Les motifs de la demande;

Réponse :

Les informations sont toutefois diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

Question **67**

Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2022-2023 :

- a) Le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- b) Le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
- c) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- d) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

Réponse :

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes.

Question **68**

Pour 2022-2023, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) Fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Réponse :

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

Question **69**

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

Réponse :

1. Comités interministériels coordonnés, présidés ou coprésidés par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie

Comité*	Mandat	Membres	Rencontres 2022-2023
Comité interministériel de lutte contre l'homophobie et la transphobie	<p>Le Comité interministériel de lutte contre l'homophobie et la transphobie a pour mandat général de veiller à ce que les interventions des ministères et organismes gouvernementaux relatives à la lutte contre l'homophobie et la transphobie s'harmonisent et puissent se traduire par une action intégrée et cohérente.</p> <p>En juin 2022, le Comité a été renouvelé et chargé de proposer les mesures du prochain Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028.</p>	BLCHT, CDPDJ, CNESST, MCC, SCF, DEC, SRPNI, MEI, MEQ, MESS, MSSS, Secrétariat aux aînés, MSP, MRIF, MES, MFA, MFQ, MIFI, MJQ, MTESS, MAMH, MT, OPQ, OPHQ, RQ, SAJ, SCT, SRPNI, SQRC	5 rencontres
Comité interministériel de coordination sur les marqueurs de genre ou de sexe	<p>Les travaux de ce comité visent à formuler des orientations gouvernementales en matière de marqueurs de genre ou de sexe, plus précisément sur les aspects suivants : cueillette des marqueurs de genre, traitement des marqueurs de genre, affichage des marqueurs de genre dans les documents d'identité émis par l'État, manière de s'adresser à la clientèle.</p>	BLCHT, SAAQ, MES, DEQ, MIFI, Revenu, ISQ, DEC, MEQ, RAMQ, MSSS, MFA, OQLF, MSP, Curateur public, Retraite Québec, SCT, SCF	6 rencontres

Question **69**

Suite

Réponse :

Comité*	Mandat	Membres	Rencontres 2022-2023
Comité interministériel <i>Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion 2021-2023</i>	Le mandat du comité est de proposer des mesures en vue de l'élaboration du <i>Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion 2021-2023</i> et de faire le suivi de leur mise en œuvre.	BLCHT, CDPDJ, MAMH, SRPNI, SAJ, MEQ, MES, Famille, ministère des Finances, MIFI, MJQ, MRIF, MSSS, MSP, Office des professions du Québec, RAMQ, Revenu Québec,	1 rencontre
Comité national sur l'adaptation et l'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes de la diversité sexuelle et de genre	Le BLCHT copréside avec le MSSS ce comité dont le mandat est de produire des avis qui alimenteront la rédaction par le MSSS de lignes directrices ministérielles sur la santé et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et de genre.	BLCHT, MSSS, Réseau de la santé et des services sociaux (CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, CLSC Côtes-des-Neiges et Clinique Medic Elle, Centre Meraki, CIUSSS de la Capitale-Nationale, CIUSSS – Centre Sud de Montréal), Organismes représentant les personnes de la diversité sexuelle et de genre (Conseil québécois LGBT, Rézo, Centre de solidarité lesbienne), Milieu de la recherche (Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM, Chaire de recherche du Canada sur les enfants transgenres et leurs familles de l'Université de Montréal, Centre d'identité sexuelle de l'Université McGill, Institut pour la santé des minorités sexuelles), Usagers partenaires (Alexandre Bédard et Julie Aspiros).	Aucune rencontre

Question **69**

Suite

Réponse :

2. Comités interministériels coordonnés par un autre ministère ou organisme

Comité	Mandat	Membres	Rencontres 2022-2023
Comité de travail interministériel sur l'intimidation	Le mandat de ce comité est d'assurer le suivi des mesures du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025	BLCHT, MEQ, MJQ, MSSS, MSP, MAMH, MESS, OPHQ, DPCP, SAJ, MFA, CNESST, MES, MIFI, SCG, SCF, SRPNI	1 rencontre

* Aucun honoraire n'a été accordé par le BLCHT

Question **70**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'action, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : r) Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas de mesure dans le Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023.

Question **71**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'action, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ee) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025.

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas de mesure dans le Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025.

Question **72**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : pp) Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance ».

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas de mesure dans la Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et rebâtir la confiance 2022-2027.

Question **73**

Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.

Réponse :

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas de budget explicitement réservé à la réalisation d'analyse différenciées selon les sexes (ADS).